

A.M.G
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : ZA LA SOUCHAIS
85500 BEAUREPAIRE
515 184 398 RCS LA ROCHE SUR YON

Bilan actif passif au 30 septembre 2023
(Exercice du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023)

Certifié conforme
La Gérance

Signature de Sébastien GARNIER :

DocuSigned by:
 *zSGB*
A112BFB19B054CF...

Désignation de l'entreprise										SARL A.M.G										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12																																																	
Adresse de l'entreprise										ZA La Souchais 85500 BEAUREPAIRE										Durée de l'exercice précédent*										12																																																	
Numéro SIRET*										51518439800037										Néant										*																																																	
																				Exercice N clos le, 30/09/2023																																																											
Capital souscrit non appelé										(I)										AA																																																											
ACTIF IMMOBILISÉ*										IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										Frais d'établissement *										AB																				AC																													
																				Frais de développement *										CX																				CQ																													
																				Concessions, brevets et droits similaires										AF																				AG																													
																				Fonds commercial (1)										AH																				AI																													
																				Autres immobilisations incorporelles										AJ																				AK																													
																				Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles										AL																				AM																													
										IMMOBILISATIONS CORPORELLES										Terrains										AN																				AO																													
																				Constructions										AP										2 625										AQ										2 405										220									
																				Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR										186 021										AS										142 487										43 534									
																				Autres immobilisations corporelles										AT										198 380										AU										135 380										62 999									
																				Immobilisations en cours										AV																				AW																													
																				Avances et acomptes										AX																				AY																													
										IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)										Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS																				CT																													
																				Autres participations										CU										99										CV										99																			
																				Créances rattachées à des participations										BB																				BC																													
																				Autres titres immobilisés										BD																				BE																													
																				Prêts										BF																				BG																													
																				Autres immobilisations financières*										BH										391										BI										391																			
										TOTAL (II)										BJ										387 518										BK										280 272										107 245																			
										ACTIF CIRCULANT										STOCKS *										Matières premières, approvisionnements										BL										89 434										BM										89 434									
En cours de production de biens																														BN																				BO																													
En cours de production de services																														BP										14 328										BQ										14 328																			
Produits intermédiaires et finis																														BR																				BS																													
Marchandises																														BT																				BU																													
CRÉANCES																				Avances et acomptes versés sur commandes										BV										1 196										BW										1 196																			
																				Clients et comptes rattachés (3)*										BX										178 865										BY										682										178 183									
																				Autres créances (3)										BZ										12 346										CA										12 346																			
																				Capital souscrit et appelé, non versé										CB																				CC																													
																				DIVERS										Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD																				CE																			
Disponibilités										CF																				90 605										CG										90 605																													
Comptes de régularisation										Charges constatées d'avance (3)*										CH																				CI																																							
										TOTAL (III)										CJ										386 775										CK										682										386 093																			
										Frais d'émission d'emprunt à étaler										(IV)										CW																																																	
										Primes de remboursement des obligations										(V)										CM																																																	
										Ecart de conversion actif*										(VI)										CN																																																	
										TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO										774 294																				1A										280 954										493 339									
Renvois : (1) Dont droit au bail :																				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP																				(3) Part à plus d'un an										CR										818									
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :																				Stocks :																				Créances :																													

Désignation de l'entreprise			SARL A.M.G		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)				DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	197 963
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	35 944
	Subventions d'investissement				DJ	8 575
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	264 482
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	49 278
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	3 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	81 273
	Dettes fiscales et sociales				DY	89 768
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	5 535
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	228 856	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	493 339	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	190 744
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.M.G
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : ZA LA SOUCHAIS
85500 BEAUREPAIRE
515 184 398 RCS LA ROCHE SUR YON

Annexes au 30 septembre 2023
(Exercice du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023)

Certifié conforme
La Gérance

Signature de Sébastien GARNIER :

DocuSigned by:
 *GARNIER Sébastien*
A112BFB19B054CF...

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL A.M.G

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 493 339 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 35 944 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 7 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 936		1 936	
Immobilisations incorporelles	1 936		1 936	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	2 626			2 626
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	184 086	4 877	2 942	186 022
- Instal.générales, agencements aménagements divers	125 714			125 714
- Matériel de transport	82 511	5 769	29 140	59 140
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 934	3 592		13 527
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	404 871	14 239	32 082	387 028
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	99			99
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	692		300	392
Immobilisations financières	791		300	491
ACTIF IMMOBILISE	407 597	14 239	34 318	387 519

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 239		14 239
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		14 239		14 239
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		32 082	300	32 382
Scissions				
Mises hors service	1 936			1 936
Diminutions de l'exercice	1 936	32 082	300	34 318

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 936		1 936	
Immobilisations incorporelles	1 936		1 936	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	1 880	525		2 405
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	133 205	12 224	2 942	142 487
- Instal.générales, agencements aménagements divers	61 360	10 361		71 721
- Matériel de transport	68 368	6 551	21 742	53 177
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 067	1 415		10 482
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	273 879	31 077	24 684	280 273
ACTIF IMMOBILISE	275 815	31 077	26 619	280 273

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 604 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	392		392
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	178 865	178 047	818
Autres	12 347	12 347	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	191 604	190 393	1 210
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 225 856 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	49 279	14 168	18 288	16 824
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 273	81 273		
Dettes fiscales et sociales	89 769	89 769		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 536	5 536		
Produits constatés d'avance				
Total	225 856	190 745	18 288	16 824
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	25 059			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	9 578
Dettes provis. pr congés à payer	17 318
Personnel charges à payer	5 292
Charges sociales s/congés à payer	5 502
Organ.sociaux charges à payer	1 434
Taxe apprentissage	136
Total	39 260

A.M.G
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : ZA LA SOUCHAIS
85500 BEAUREPAIRE
515 184 398 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 mars 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 35 944,07 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	35 944,07 €
------------------------	-------------

En totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Sébastien GARNIER

DocuSigned by:
 2SGB
A112BFB19B054CF...